

# Logiciels libres : les besoins et usages des associations sous la loupe de l'April

Fin 2008, **l'April** (association nationale de promotion et de défense du logiciel libre) et la **CPCA** (conférence permanente des coordinations associatives) ont soumis le questionnaire « *Associations, informatique et logiciels libres* » à de nombreuses associations.

Aujourd'hui, le résultat de ces travaux est rendu public et se trouve résumé [dans ce rapport](#). « Cette synthèse permet de préciser les orientations du **groupe de travail** « Libre Association » de l'April et de mieux cerner les profils des structures associatives et leurs besoins. En effet, grâce à cette étude, le groupe de travail va commencer la deuxième phase du projet qui consistera, entre autre, à mieux répondre aux associations en les guidant vers des logiciels libres adaptés », déclare **Laurent Costy**, conseil bénévole sur les questions associatives pour l'April.

Le système informatique des associations est en grande majorité **géré par des bénévoles** qui disposent d'un faible niveau de connaissances dans ce domaine. 87 % de ces organismes disposent d'un site web, lui aussi géré en général par des bénévoles. **Le courrier électronique** reste le moyen de communication privilégié des associations ( [comme des entreprises](#) ).

Les deux logiciels libres les plus utilisés sont **le navigateur web Firefox et la suite bureautique OpenOffice.org**. Ce fait est d'autant plus important que les associations admettent que leur politique en terme d'informatique à une certaine influence sur les choix de leurs membres.

Sans grande surprise, les arguments cités en faveur des logiciels libres sont **la réduction des coûts, le partage de la connaissance et la copie des logiciels en toute légalité**. Les associations regrettent toutefois massivement le manque de temps et de moyens pour former les utilisateurs, ce qui demeure le principal frein à l'expansion des logiciels libres.

Le manque d'outils *open source* **dans le domaine de la gestion** (comptabilité, paye, gestion financière...) se fait également sentir. Les associations se disent toutefois prêtes à communiquer sur leurs besoins en la matière, voire à participer à des phases de tests de logiciels libres qui répondraient à ces besoins.